

COMITE D'ENQUETE CONCERNANT LES  
CHAUSSURES MILITAIRES—*Suite.*

caine—2528; conditions au camp de Salisbury—2529; cinquante-cinq jours de pluie non interrompue—2529; dans ces conditions, la durée d'une chaussure militaire n'a pu être que bien courte—2529; dans quelles conditions on a porté ces chaussures au Canada—2529; hasard a voulu qu'on en fit la livraison à une époque de l'année qui rendait nécessaire qu'on les portât dans la plus mauvaise partie de l'année—2529; impossible de les soumettre à une plus rude épreuve en matière de conditions climatiques—2529; au début de la guerre, il n'y avait pas de cordonniers régimentaires—2530; depuis on a réalisé une sensible amélioration dans les chaussures militaires—2530; sur 86,000 paires de chaussures seulement 4,559 paires ont été mises de côté—2532; majeure partie de ces chaussures étaient réparables—2532; bottes fabriquées au Canada étaient vraiment résistantes—2533; correspondance faisant voir à quelles épreuves les chaussures canadiennes ont été soumises à Salisbury—2534; insinuations contre la qualité des chaussures étaient fausses—2535; ont causé un tort énorme à une grande industrie canadienne—2535; neuf conclusions du comité d'enquête—2537; modèle de chaussure militaire anglais ne saurait être adopté au Canada—2537.

*Hon. Charles Murphy*—Orage éclatera dès que les faits dévoilés au comité auront été portés à la connaissance du public—2538; besoin qu'il y a de fournir une chaussure convenable aux soldats en service actif—2538; bonne chaussure est au simple soldat ce que le cerveau est à l'officier—2538; en 1905 un modèle de chaussure fut accepté pour la milice—2539; pas semblable à la chaussure aux soldats pour la campagne d'Afrique—2539; en 1913 la compagnie L. Gauthier, de Québec, succéda à la Slater Shoe Company dans la confection des chaussures—2539; quand il s'est agi de la première commande de 65,000 paires de chaussures, il ne fut pas fourni de devis aux entrepreneurs; on se contenta de leur envoyer des chaussures Gauthier choisies comme étant en tous points conformes à l'échantillon officiel, avec ordre d'en fabriquer de semblables—2539; l'enquête a révélé que les échantillons Gauthier que l'on a fait tenir aux fabricants étaient de moins bonne qualité que l'échantillon Slater—2539; en septembre, deuxième commande de 32,867 paires—2539; ces chaussures furent confectionnées les unes d'après les modèles de qualité inférieure envoyés par le ministère, les autres d'après des échantillons fournis par les fabricants eux-mêmes—2539; trois inspecteurs sur cinq avaient quelque expérience de la cordonnerie—2540; travail n'a pas été convenablement exécuté—2541; chaussure échantillon a été condamnée, au point de vue du service actif, par tous les fabricants—2541; condamnation formelle des chaussures fournies au premier contingent canadien—2542; condamnation émanant du commandant de la troupe et de

COMITE D'ENQUETE CONCERNANT LES  
CHAUSSURES MILITAIRES—*Suite.*

sir George Perley, qui fait fonction de haut commissaire à Londres—2542; texte du câblogramme de sir George Perley—2542; chaussures trop légères—2542; Gouvernement n'a rien fait pour améliorer la situation—2545; n'a annulé aucune des conventions qu'il avait faites—2547; au contraire, il a permis aux entrepreneurs de continuer à fournir des chaussures généralement condamnées comme impropres au service et dont quelques-unes ont été livrées le mois dernier seulement—2547; il a continué à faire partir des troupes pour l'Angleterre avec des chaussures comme celles qu'avait condamnées sir George Perley et le général Alderson, et il n'a rien fait pour munir nos soldats de chaussures pouvant servir en campagne—2547; en amendement propose d'accepter le texte du rapport de la minorité—2549; Gouvernement a fait preuve d'incurie, de négligence, d'incapacité et de mauvaise gestion—2549; qualité et forme de chaussures pas convenables—2549; 180,664 paires du type désapprouvé ont été distribuées aux soldats—2552.

*M. Rainville*—Avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire afin de connaître toute la vérité—2552; autorités militaires de chaque pays, après avoir multiplié les expériences de toutes sortes, ont adopté pour leur armée une chaussure d'un certain modèle mais ce modèle diffère avec les différents pays—2553; ne serait pas juste de blâmer le Gouvernement canadien avant ou après 1911, ou les officiers de l'état-major de la milice, pour s'être déclarés en faveur d'une chaussure moins pesante que la chaussure anglaise et un peu plus pesante que la chaussure américaine—2553; experts du Canada ont formulé trois opinions différentes—2554; texte de témoignages à l'effet que les chaussures canadiennes sont meilleures que les chaussures anglaises—2554; quand la guerre éclata le département de la Milice possédait un modèle de chaussure qui avait été en usage depuis 1900 et dont on n'avait pas reçu de plaintes sérieuses—2555; la saine raison voulait que ce genre de chaussures fût donné aux soldats—2555; chaussures fournies étaient de bonne qualité—2555; grande partie des témoignages à la première enquête n'avaient pas été rendus sous serment—2557; n'avaient pas une grande valeur juridique—2557; suis prêt à dire que la chaussure canadienne améliorée autant qu'on le peut par l'expérience acquise durant la guerre, est très bonne—2558; sont les meilleures qui conviennent à nos soldats volontaires—2558.

*M. Nesbitt*—Bottes fournies pour les besoins de Valcartier ne répondaient pas au modèle—2559; les 65,000 premières paires n'ont pas été inspectées convenablement—2559; au point de vue des affaires on ne saurait excuser la deuxième commande donnée pour la même sorte de chaussures qui, d'après la preuve don-